

ETAT STATISTIQUE DE LA GESTION DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE) AU BURUNDI(2017)



Il existe de nombreuses technologies pour traiter les DEEE. La chaîne de recyclage est constituée de trois étapes¹ :

- 1) La collecte des DEEE ;
- 2) Leur tri, démontage et prétraitement (notamment mécanique) ;
- 3) Leur traitement final qui peut être (i) la réparation et la réutilisation, (ii) la réadaptation, (iii) la récupération et réutilisation de modules fonctionnels, (iv) la récupération et la réutilisation de composants, (v) la récupération de matériaux, (vi) la production de matières premières et (vii) la récupération d'énergie (valorisation des déchets ultimes par incinération à une température comprise entre 700 °C et 900 °C).

¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01258015/document>

L'objectif des étapes 2 et 3 est de prendre en charge les composants et fractions dangereux de manière à éviter les impacts environnementaux et à trouver des solutions rentables pour récupérer ces fractions.

Au Burundi, le travail de traitement des DEEE a été confié pour le moment à l'association GREAT LAKES INITIATIVES FOR COMMUNITIES EMPOWERMENT.

L'association **GLICE-BURUNDI (GREAT LAKES INITIATIVES FOR COMMUNITIES EMPOWERMENT)-BURUNDI** en charge de **la gestion écologique des déchets d'équipements électriques et électroniques au Burundi** a eu l'autorisation du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme pour prendre soin de la collecte et la gestion des DEEE au Burundi.

Avec un appui de la fondation du Roi Baudouin, l'Association GLICE a initié un projet : « **Education au service du cycle des déchets électroniques au Burundi** ». Ce projet a pour objectif principal d'offrir au Burundi une solution quant à la gestion écologiquement rationnelle des équipements électriques et électroniques en fin de vie. Elle dispose également d'un centre de gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques(DEEE).

Les activités du centre sont la sensibilisation, la collecte, transport, enregistrement, tri, test, réparation, démantèlement, stockage, valorisation locale des fractions pures, la formation, l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

L'association GLICE a également intervenu dans plusieurs domaines à savoir :

- L'augmentation des jeunes engagés dans les activités de collecte, de tri, de test, réparation et de démontage : Huit jeunes ont été embauchés ;
- L'accueil de 60 jeunes pour des stages de formation ou de fin d'études, en provenance des écoles et instituts de formations professionnelles ainsi que des universités ;

- La sensibilisation sur les DEEE à travers les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, site web, etc.

En partenariat avec le projet «**ICT4EDUCATION** » GLICE compte continuer la sensibilisation et le renforcement des capacités de l'enseignement avec du matériel informatique reconditionné.

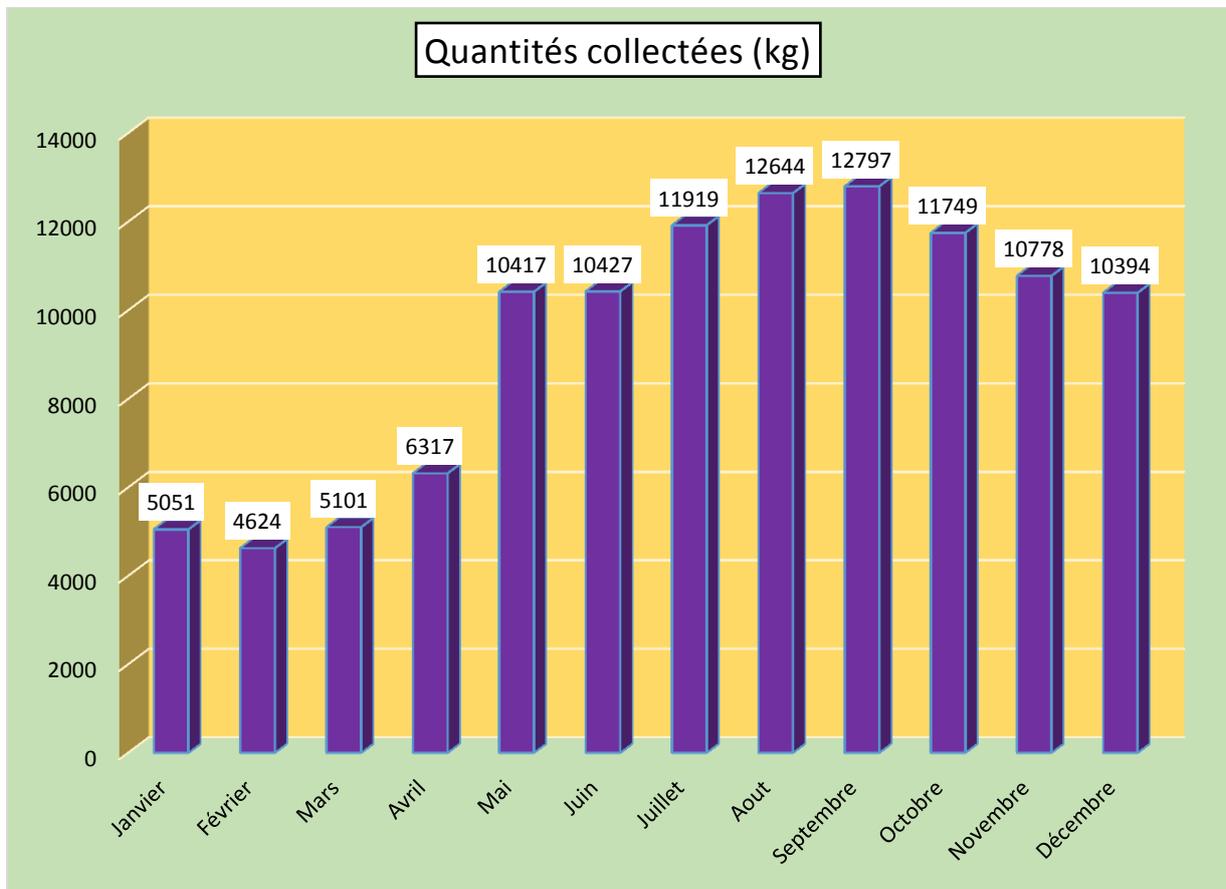
Les tableaux et graphiques ci-dessous nous montrent l'état des lieux de l'évolution des DEEE pour l'exercice 2017.

Tableau n°1 : Données collectées de janvier à décembre 2017

Année 2017	Quantité collectée (kg)
Janvier	5052
Février	4624
Mars	5101
Avril	6318
Mai	10417
Juin	10428
Juillet	11919
Aout	12645
Septembre	12798
Octobre	11750
Novembre	10778
Décembre	10394

Source : Données fournies par l'Association GLICE Burundi

GRAPHIQUE N°1 : Evolution des données collectées de janvier à décembre, 2017(exprimé en kg)



Source : Données fournies par l'Association GLICE -Burundi

Ces déchets proviennent des entreprises, des institutions et organisations et une quantité minime des ménages.

Les fractions collectées doivent être répertoriées sur des fiches : cette opération consiste à indiquer l'origine des DEEE, la désignation, la marque, le numéro de série et le modèle.

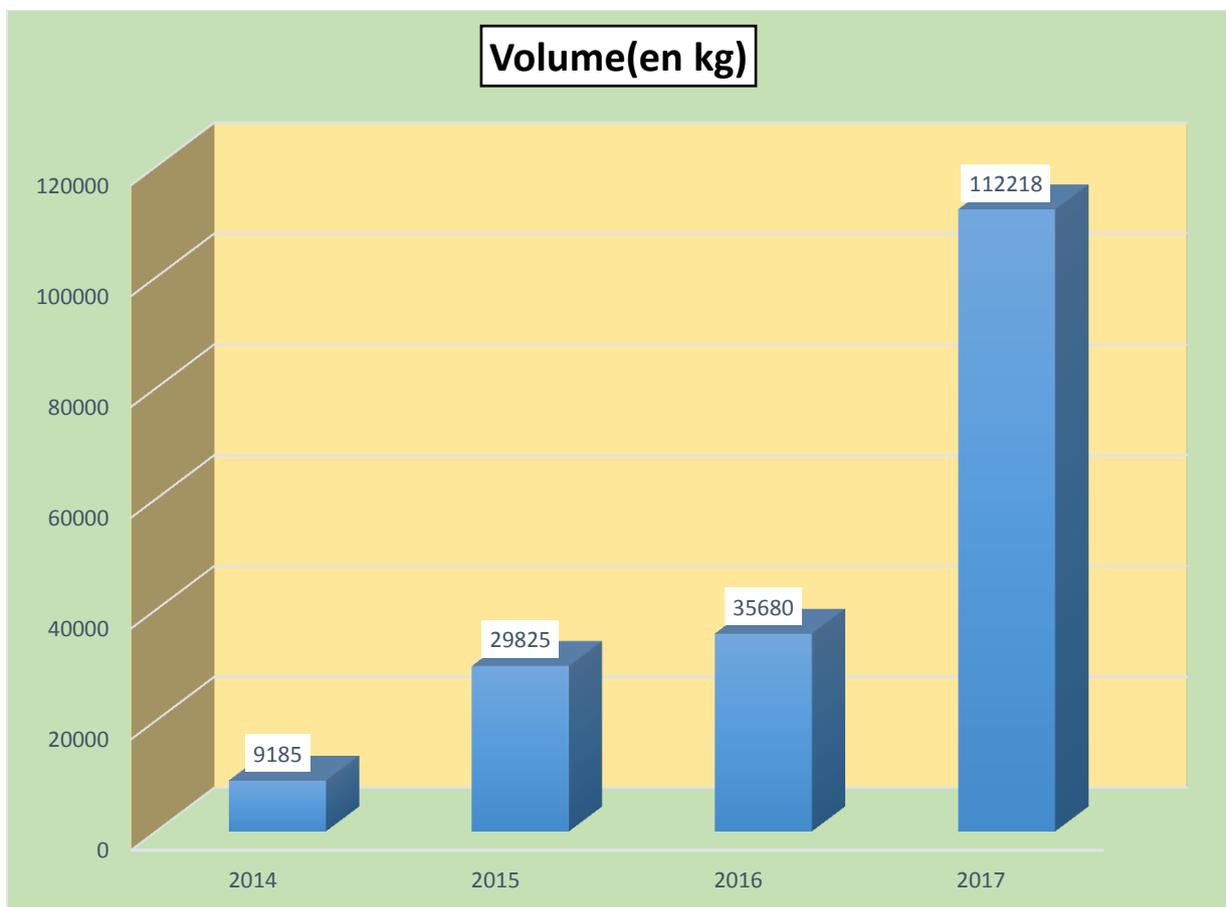
Le tableau suivant donne une comparaison des quatre dernières années (2014-2017).

Tableau n°2 : Les DEEE collectés dans les quatre dernières années (2014-2017)

Années	Volume(en kg)
2014	9185
2015	29825
2016	35680
2017	112218

Source : Données fournies par GLICE Burundi

Graphique n°2 : Evolution des DEEE sur 4ans (2014-2017)



Source : Construit à partir des données du tableau n°2

Le graphique montre que les déchets électroniques collectés ont connu une évolution significative au cours de l'exercice 2017, soit une augmentation de 214,5% par rapport à l'exercice 2016.

Malgré l'augmentation des collectes pour l'exercice 2017, quelques défis ont été identifiés notamment :

- La nécessité d'un centre adapté pour la collecte, le démantèlement, le stockage, etc. ;
- L'attente d'un cadre légal permettant une solution nationale pour la collecte et le traitement des déchets électroniques ;
- Les difficultés liées à l'exportation des fractions pour la valorisation et dépollution ; etc.

En assurant la synergie entre différents acteurs du secteur, notamment le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications et GLICE-BDI, les collectes des DEEE pourraient être augmentées pour l'exercice 2018

Conclusion

La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques est encore faible, une sensibilisation des parties prenantes du secteur des TIC, de la population, des industriels, des réparateurs des équipements électriques, électroniques, de télécommunications /TIC, etc. sur les dangers des DEEE s'avère indispensable.

En définitive, au Burundi, il serait pertinent et urgent de promulguer une loi/décret portant réglementation de la gestion des DEEE, inscrite dans une perspective de développement durable. Cette dernière pourrait rendre la gestion des DEEE très compétitive sur le plan national.